



1 - Calendrier des réunions DP Auvergne 2019 ?

Réponse de la Direction : les 10/01, 07/02, 07/03, 04/04, 02/05, 06/06, 04/07, 22/08, 05/09, 03/10, 07/11, 04/12.

Nous avons fixé un calendrier jusqu'à décembre 2019, lequel sera forcément amené à évoluer en fonction de l'issue des négociations avec les OS concernant la mise en place du CSE. Ce calendrier n'engage donc aucunement la Direction au maintien des instances à l'identique. Les dates des réunions fixées à compter du mois de mai 2019 pourront servir à planifier d'autres réunions de la nouvelle instance ou de ses commissions.

Commentaires SPBA/CGT : à noter que les dates proposées tombent des jeudis pour la plupart au lieu de vendredis ou mercredis auparavant. Ce n'est peut-être pas le meilleur choix.

2 - CET et CPF : Est-il possible d'utiliser son CPF pendant son CET ?

Réponse de la Direction : lors de l'utilisation du CET, le contrat de travail du salarié est suspendu.

La mobilisation du CPF relève de la seule initiative du salarié. Lorsque la formation demandée est suivie en dehors du temps de travail, le salarié n'a pas à demander l'accord de la CEPAL et peut mobiliser ses heures de formation librement. Il est à noter que lorsque le salarié se forme sur son temps libre, ce temps de formation ne donne pas droit à rémunération. Nous rappelons également que la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 modifie le fonctionnement du CPF, en particulier les modalités d'alimentation.

Commentaires SPBA/CGT : on ne le répéterait jamais assez, c'était quand même mieux avec le DIF ou le CPF actuel.

3 - Formation : pourquoi le parking n'est pas pris en charge pour les formations à Jaude ?

Réponse de la Direction : en 2019, nous envisageons d'organiser nos formations tant à Limoges qu'à Clermont-Fd ce qui aura pour conséquence de libérer des places de parking à Delille.



Commentaires SPBA/CGT : à vérifier sur 2019 mais ça ne répond pas à la question... car lors de tout déplacement, le parking doit être pris en charge.

4 - Equipe de remplacement : sont-elles appelées à disparaître ?

Réponse de la Direction : cette question relative à l'organisation du réseau commercial ne relève pas des DP mais du CE.

Commentaires SPBA/CGT : tout dépend de la formulation ! Ici, elle porte sur la disparition potentielle de postes avec des conséquences pour celui ou celle de l'équipe de remplacement mais aussi des postes remplacés... pour l'instant !

5 - Absence et remplacement par un CDD : des changements sur le remplacement des salariés absents sont-ils prévus ?

Réponse de la direction : aucun changement n'est prévu. En cas d'absence supérieure à 3 semaines, la DRH étudie les possibilités de remplacement.

Commentaires SPBA/CGT : espérons le car d'autres indices semblent indiquer l'inverse !

6 - HDJ : vont-elles toujours exister en 2019 ?

Réponse de la Direction : oui, les HDJ existeront toujours en 2019.

Commentaires SPBA/CGT : les modifications tiendront-elles alors sur la forme ?

7 - Dysfonctionnements : Cela perdure, encore et toujours, avoir une informatique efficiente est-ce envisagé ?

Réponse de la Direction : nous avons maintes et maintes fois répondu au sujet des dysfonctionnements informatiques qui peuvent concerner des applications gérées au niveau du Groupe ou d'une filiale.

Les salariés sont la plupart du temps informés des problèmes techniques et de leur résolution via Cloé.



Commentaires SPBA/CGT : nous avons maintes et maintes fois pointé du doigt ces dysfonctionnements sans grand résultat et ce n'est pas Cloé qui dira le contraire.



8 - PAS : Dans certaines entreprises, suite à la communication du taux de prélèvement par l'administration fiscale, afin de fournir un exemple concret, le montant du prélèvement individualisé a été simulé en bas du bulletin de salaire du mois 2018 considéré. Cette simulation sera-t-elle réalisée à la CEPAL ?

Réponse de la Direction : dans le cadre de la mise en œuvre du prélèvement à la source et afin que les salariés de la CEPAL se préparent à ce changement, un document présentant la simulation du PAS a été transmis avec les bulletins de paie du mois de novembre.

Commentaires SPBA/CGT : la question était partie avant de recevoir le bulletin de novembre.

9 - Carte Apetiz : est-ce possible d'arrêter individuellement cette prestation sans mettre en péril les avantages fiscaux consentis (Cepal + Salariés) par l'administration fiscale ?

Réponse de la Direction : il s'agit d'une option pour un salarié qui peut librement refuser l'attribution de titres restaurant. Pour autant, dans un tel cas, il ne peut pas demander de compensation en échange. Le salarié doit adresser un mail au département Gestion du Personnel pour formaliser par écrit sa décision.

Commentaires SPBA/CGT : ceci n'est pas ce qui semble être indiqué sur le site de l'URSSAF... !?

10 - Horaires non standards et primes d'astreinte et/ou de sujétion : combien d'agences ne sont pas sous l'horaire standard ? Des primes d'astreinte ou de sujétion sont-elles servies ? Des changements sont-ils intervenus récemment ?

Réponse de la Direction : 2 agences ainsi que l'espace Gestion privée et la structure C Ma Banque fonctionnent sur des horaires autres que l'horaire standard. Les indemnités ou primes de sujétion liées à une contrainte horaire particulière (horaire tardif de fin de journée par exemple) peuvent effectivement ne plus être versées lorsque la contrainte horaire disparaît.

Commentaires SPBA/CGT : le contraire est aussi vrai... → versée si elle apparaît.

11- Challenge Prêts Conso : suite aux incidents de la semaine 47, serait-il possible de prendre en compte la mise en force du dossier plutôt que le versement des fonds ?

Réponse de la Direction : il n'est pas prévu de faire de modification en ce sens. Si on intégrait les mises en force, on compterait également les crédits Black Friday non encore confirmés par les clients ainsi que l'ensemble des crédits projet.

Commentaires SPBA/CGT : malgré tout, les incidents font que la mise en force semble être la solution la plus juste.

12 - Black Friday : Au vu des taux pratiqués par la concurrence (CA 0,99%), n'est-ce pas au final une contre-pub ?

Réponse de la Direction : cette question a déjà été abordée lors de la dernière réunion du CE. Au vu des résultats enregistrés, cette opération est un beau succès.



Commentaires SPBA/CGT : dixit ma grand-mère... c'est quand même à la fin de la foire qu'on compte les bouses.

13 - IARD et remises tarifaire : pourquoi une telle lourdeur dans la procédure de remise ? Une simplification est-elle envisagée en 2019 ?

Réponse de la Direction : la procédure de remise tarifaire est expliquée dans les dossiers commerciaux et un suivi existe dans les Tableaux de bord. L'an prochain, ce dispositif devrait être reconduit et sera certainement à la main des DA.

Commentaires SPBA/CGT : certainement une bonne initiative... si la mise en place est bien effective sur 2019.

<http://www.spbagct-cepal.fr/>

Vos représentants SPBA/CGT : Maryse DANTONNET, Catherine MOREAU, Philippe DUMAS, Philippe BOUDIER, Christian PRADAL, Alain BARASINSKI, Eric MAHIDDINE (AS).



Les élus SPBA/CGT vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes...

